



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**DATE DU CONSEIL : Mardi 8 novembre 2016 à 20h30**

**Présents :** Mmes Marie – France CURTAUD, Virginie DALLA COSTA, , Nathalie MAILLARD, Carole RAVAL

Mrs Alexandre FAUGE, Jean Paul PERRIAT, Christian FAUGES, Bernard VEUILLET, René BELLEMIN

**Absent :** Mr Francis DEVILLIERS et Mme Nathalie GIOVANNACCI

### ORDRE DU JOUR :

- **Convention SIAEP (Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable),**

**Entretien réseau potable :** Un budget de 5091,16 HT pour l'année 2016 : 9 interventions simples et 3 interventions avec engins doivent être accomplies durant l'année.

Problématique des impayés. Faire un bilan au prochain conseil.

- **Décisions modificatives – dépassement du versement au FPIC (fond de péréquation communal et intercommunal)(dispositions destinés à favoriser l'égalité entre les collectivités territoriales)**

### **VERSEMENT AU FPIC**

ANNEES	VERSEMENT AU FPIC	
2014	4527 EUROS	
2015	6388 EUROS	
2016	<u>10425 EUROS</u>	<u>7500 EUROS PREVUS AU BUDGET, Nécessité de faire une Décision Modificative</u>

- **Budget à prévoir pour PLU suite à la réunion du PLU avec M. CECILLON de l'ASADAC**

Après la première délibération portant sur l'analyse de notre PLU et mise en révision de celui-ci nous avons à travailler sur une deuxième délibération qui a pour objet la prescription de la révision du PLU communal et qui fixe les objectifs de la révision ainsi que les modalités de concertation.

Nous avons fait appel à l'ASADAC pour nous fournir une assistance. Deux devis :

Etape 1 : ASSISTANCE au lancement de la procédure de révision PLU : 2 jours de travail pour fixer les objectifs : 1400 € la prestation, soit 868€ à charge pour la commune

Etape 2 : ASSISTANCE au recrutement d'un cabinet d'urbanisme en charge de la révision du PLU : 6 jours de travail : 4200€ la prestation, soit 2604€ à charge pour la commune.

- **Délibération pour la révision des prix des concessions au cimetière**

Tarifs des concessions au cimetière de Nances inchangés depuis 2004

Nouveaux tarifs proposés :

2m2 durée **30** ans, 120€      2m2 durée **50**ans, 175€

4m2 durée **30** ans, 220€      4m2 durée **50** ans, 300€

Tarifs approuvés à l'unanimité

- **Instauration du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) – Mise en œuvre – Projet de délibération pour saisine au comité technique du Centre de Gestion de la formation publique territoriale de la Savoie.**

A partir de 2017, les indemnités pour agents territoriaux vont changer. Réorientation sur la fonction exercée plutôt que le résultat comme précédemment.

Le RIFSEEP comporte deux parties : IFSE (indemnité de fonction de sujétions et d'expertise) partie obligatoire liée au poste et le CIA (complément indemnitaire annuel) partie non obligatoire et liée à la personne. Le RIFSEEP est renouvelable tous les 4 ans.

Une délibération est à établir pour chaque cadre d'emploi. Nous avons deux cadres d'emploi : le groupe Rédacteur et le groupe Agent Technique.

Proposition d'une délibération pour le groupe Rédacteur au Comité Technique compétent (Centre de Gestion) pour avis. Le groupe Agent Technique n'est pas encore paru -à faire en début d'année.

- **Dossier AD'AP (agenda d'accessibilité programmée) avancement du dossier. Commission travaux pour devis.**

Dossier envoyée en préfecture, estimation du montant des travaux : 16980 €

Prévoir réunion commission travaux en début d'année 2017.

- **Eau du chef lieu.**

Attente du recours ? Questionnement ?

Un rappel sera fait auprès de la préfecture pour avoir des informations sur l'avancée du dossier.

- **Divers**

Cérémonie du 11/11, 10h15 au monument aux morts.

Bulletin municipal, devis. 300 BM à imprimer. Réunion commission information et Communication le 23 novembre 2016

Info : pour création d'un site internet : la fédération des maires ruraux est prête à aider pour développer un site internet- coût annuel 180€

Lettre de Mr Chambonnet pour la coupe d'arbres en mauvais état

Repas des anciens à la Villa du Lac, 11 décembre 2016

Sèche main du presbytère (159€ HT) à changer

Fin de réunion 23H10

Approbation du Compte Rendu du conseil municipal par tous les conseillers.

Le Maire,  
Bernard VEUILLET

